

Un habitat participatif dans la future ZAC Ferney-Genève

Parmi les constructions de la zone d'aménagement concerté de Ferney, des logements seront consacrés à un mode d'habitat novateur. Un projet original, qui conjugue solidarité, économie et écologie.

FERNEY-VOLTAIRE

La future zone d'aménagement concerté prévoit d'urbaniser le bas de Ferney-Voltaire, à l'horizon 2030. La société publique locale Terrinov y aménagera notamment, de manière progressive, 2 500 logements. Parmi ces logements, un emplacement a été réservé par la SPL pour intégrer un habitat participatif.

Promouvoir le vivre-ensemble

Impulsée par le collectif d'animation de l'habitat participatif, une coopérative d'habitants intéressés par le projet s'est formée en 2019. C'est aux diverses réunions publiques qu'ils ont eu l'occasion de se réunir pour échanger sur ce futur lieu de vie, et construire ensemble ses trois valeurs communes : la solidarité, l'économie, et l'écologie. Le dispositif est encore discret en France, beaucoup plus répandu côté Suisse.



Plus d'infos

La prochaine réunion publique de la coopérative aura lieu le 4 février, 19h, à la Maison du projet de la ZAC (jouxtant le cinéma).

La SPL (société publique locale) Terrinov a été missionnée par l'Agglo pour développer la future ZAC Ferney-Genève Innovation. Parmi les aménagements à venir : deux quartiers d'habitations (« Paimboeuf » et « Très la Grange »), regroupant 2500 logements, ainsi que des équipements publics : école, crèche, salle plurivalente, commerces de proximité ; également, 195 000m² de surface de plancher d'activités économiques et une Cité Internationale des Savoires. Page Facebook : Coopérative d'habitants Pays de Gex /

Forme coopérative

Les membres du collectif nous expliquent : « C'est une forme hybride où l'on n'est ni strictement propriétaire, ni locataire. On possède ensemble le logement, on achète des parts dans la coopérative et on verse chaque mois des redevances. »

Le lieu sera régi par une gouvernance partagée, où chacun aura une voix égale, peu im-

Les foyers engagés dans la coopérative d'habitants, nommée "A l'ombre des chênes".

porte la surface de son logement. « Ce qui est intéressant dans ce type de projet, c'est à la fois d'élaborer ce à quoi pourrait ressembler notre futur habitat, quelles seront les parties communes etc. Mais aussi d'imaginer que nous gérerons ensuite la vie de l'immeuble, ce qui favorisera les contacts entre nous, les liens sociaux et intergénérationnels. »

Un calendrier qui se concrétise

« Les premières réflexions sur le projet ont débuté en 2016, s'accéléralent en 2019, mais le Covid a ensuite ralenti le processus. Nous allons participer aux différentes étapes de création, en contribuant notamment à la sélection du futur promoteur et en travaillant ensuite avec lui

sur les plans des logements. »

En 2022, le groupe devra définir les statuts officiels de la coopérative. Après sélection du promoteur, promesse de vente et dépôt du permis de construire, les travaux devraient débuter en 2023, pour une livraison fortement espérée en 2025 : « Nous sommes pour l'instant six foyers au sein de la co-

opérative. Bien sûr, le projet est encore à son lancement et les gens peuvent décider de nous rejoindre à tout moment. C'est maintenant que les choses se concrétisent, deviennent intéressantes, que des décisions seront prises... Nos réunions publiques sont ouvertes à tous. Nous serions heureux de voir de nouveaux foyers s'inscrire dans notre projet ! »

contact à : coopferney@gmail.com

Quels bénéfices pour les résidents ?

Le lot prévu pour abriter les prochains logements participatifs se situera à Ferney sur la route de Meyrin, proche du parc de la Tire. Deux bâtiments, R+4 et R+7, formeront l'immeuble.

Extension possible des actions

Sur une soixantaine de logements, quinze à dix-huit d'entre eux seront dédiés à l'habitat participatif, ce qui représentera une surface de plancher d'environ 1700m² : « Nous développerons nos propres espaces, mais bien sûr, l'idéal serait d'étendre nos actions à tout l'îlot, afin que les

voisins bénéficient par exemple de nos extérieurs, jardins. Ce serait une manière de promouvoir notre mode de vie pour en faire bénéficier les autres. »

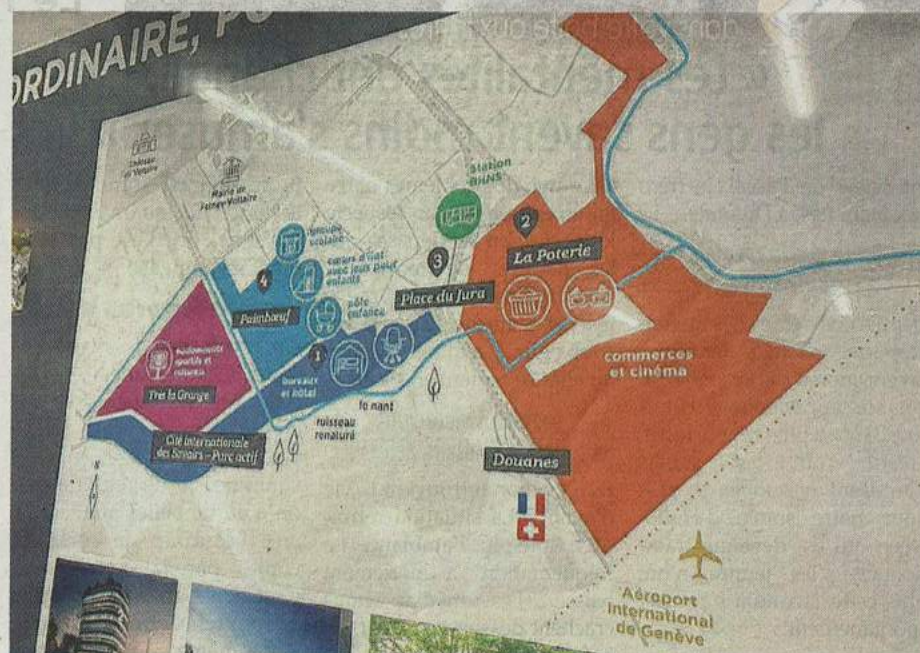
Chacun chez soi malgré tout

Au sein de l'habitat participatif, chacun disposera de son logement privatif : « Ce n'est pas une colocation ! Chacun aura son propre appartement. Ce qui est intéressant, c'est que s'ajouteront des espaces de vie commune : buanderie, espace de coworking, jardins partagés, bibliothèque ou encore chambres d'amis... Ceci permettra de réduire la surface individuelle des logements. Par exemple, la salle

de réception pourra être privatisée pour organiser des grands repas, lorsqu'un foyer accueillera des membres de sa famille. Nous envisageons également, pourquoi pas, de partager des véhicules. »

Gestion commune

Chacun sera ainsi libre de disposer des lieux en fonction de ses besoins : « L'important, toutefois, c'est d'assurer la gestion commune de l'habitat. Cela demande de s'investir un minimum. Mais c'est un formidable moyen de vivre tous ensemble et de pouvoir compter les uns sur les autres. »



La future ZAC Ferney-Genève et le quartier Paimboeuf qui abritera l'habitat participatif.